



Voici l'organisation de la rentrée 2021.

En référence à la circulaire 8212 du 17/08/2021, nous **maintiendrons** quelques règles de prudence dans l'organisation de la vie scolaire **jusqu'à nouvel ordre**.

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Obligation scolaire pour les enfants de 3<sup>ème</sup> maternelle → les absences doivent être motivées</b></li> <li>- <b>100% des élèves fréquentent l'école en même temps</b></li> <li>- <b>5 jours par semaine</b></li> </ul>
<b>Gestion entrées et sorties</b>	<p>Il convient de limiter autant que possible les rassemblements avant et après l'école</p> <p><b><u>Eviter les regroupements de parents à l'entrée/sortie de l'école.</u></b></p> <p>Si pas possible, <b><u>respect des distances physiques et masques</u></b></p>	<b>Arrivées</b>
		<p><b>7h00-8h30 : Accueil extrascolaire</b> : entrée par la porte près du <b>bureau</b> (Place N°8). Pour vous annoncer : <b>0494/04.51.71</b></p> <p><b>8h30-9h00 : Accueil par la porte du forum</b> : l'enfant, accueilli par un adulte à la porte, se dirigera seul vers sa classe.</p> <p><b>8h30-9h00 : Arrivée par le sentier</b> (pour le parent qui accompagne : <b>port du masque obligatoire si rassemblement avant l'ouverture de la grille et une fois la grille franchie</b>)</p> <p>→ Classes <b>2M, 2M/3M et 3M</b> : ( !!! les cours débutent à <b>8h45</b> !!! ) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mmes <b>Cécile</b> et <b>Geneviève</b> et Mr <b>Pierre-Antoine</b> accueillent les enfants directement en classe ;</li> <li>• Si arrivée par le sentier, les enfants sont conduits par les parents (masqués) jusqu'à l'<b>entrée</b> de la « <b>garderie</b> »</li> <li>• L'enfant se dirige vers sa classe où il se lave les mains dès qu'il arrive</li> </ul> <p>→ Classes <b>Accueil/1M</b> : ( !!! les cours débutent à <b>9h00</b> !!! ) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si arrivée par le sentier, Mme <b>Stéphanie</b> (classe du <b>jardin</b>) et Mme <b>Caroline S.</b> (<b>porte de secours</b>) accueillent « leurs » parents sur le pas de leur porte ;</li> <li>• L'enfant entrera en classe où il se lavera directement <b>les mains</b>.</li> </ul>

		<p style="text-align: center;"><b>Sorties</b></p> <p><b>15h10-15h25 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Classes <b>2M et 3M</b> : Les enfants de Mmes <b>Cécile</b> et <b>Geneviève</b> et Mr <b>Pierre-Antoine</b> se lavent les mains avant de rejoindre leur parent à l'entrée de la « garderie ».</li> </ul> <p><b>15h25-15h40 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Classes <b>Accueil/1M</b> : Les enfants se lavent les mains avant de rejoindre leur parent - comme le matin- à l'entrée de leur classe.</li> </ul> <p><b>15h45-18h00 : Accueil extrascolaire :</b></p> <p>-Entrez (à pied) par le <b>parking des professeurs</b> (Rue de la Cure)</p> <p>-Signalez votre présence en téléphonant au <b>0494/04.51.71</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Retour par le sentier en famille :</b></p> <p>→ Inscription via :</p> <p style="text-align: center;"><a href="https://forms.gle/Gw2tuigscCedyAEB8">https://forms.gle/Gw2tuigscCedyAEB8</a></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>→ L'expérience a montré que si les plages <b>horaires</b> indiquées pour les <b>arrivées</b> et <b>départs</b> sont <b>respectées</b>, il y a peu de regroupements de parents... et de voitures.</p> </div>
<b>UN ENFANT MALADE RESTE À LA MAISON !</b>		
<b>Hygiène des mains</b>	Renforcée	<p><b>Arrivée pendant l'accueil extrascolaire :</b> présence de <b>gel</b> désinfectant à l'entrée.</p> <p><b>Arrivée aux heures fixées par classe :</b> l'enfant entre <b>directement</b> en <b>classe</b> et se lave les mains (<u>pas de passage par la cour de récréation</u>)</p>

<p>Port du masque</p> <p>Règle similaire à celle en vigueur dans l'HORECA</p>	<p>Règle similaire à celle en vigueur dans l'HORECA</p>	<div style="text-align: center;">  <p><b>Aux abords de l'école, quand vous venez déposer ou rechercher votre enfant.</b></p> <p>Par ordonnance du Bourgmestre</p> <p><b>Pensez à porter un masque facial</b> partout où la règle de distanciation de 1,5 m ne peut pas être respectée</p> </div>
<p><b>Aération et ventilation</b></p>	<p>Renforcée</p>	<p>Autant que possible, les portes intérieures restent ouvertes. Aération des classes pendant chaque récréation.</p>
<p><b>Membre du personnel dont la charge est fragmentée sur plusieurs implantations</b></p>	<p>Fonctionnement habituel</p>	
<p><b>Utilisation du matériel scolaire</b></p>	<p>Normale</p>	<p>Le nécessaire pour la <b>sieste</b> est repris <b>chaque semaine</b> pour le lavage à la <b>maison</b> (Acc/1M)</p>
<p><b>Réfectoire</b></p>	<p>Le réfectoire peut être utilisé en essayant de maintenir autant que possible les groupes classes.</p> <p>Des repas chauds peuvent être servis</p> <p>Les recommandations en matière de <b>ventilation</b> doivent être respectées strictement</p>	<p><b>Repas chauds</b> : Possibilité à partir du <b>lundi 6</b> septembre <u>Inscription pour ce mercredi 1<sup>er</sup></u> via le lien :</p> <p style="text-align: center;"><a href="https://forms.gle/t3sMP1KNPHfXjSHr6">https://forms.gle/t3sMP1KNPHfXjSHr6</a></p> <p><b>En maternelle, Collation</b> offerte par l'Administration communale : <b>potage (fruit le mercredi)</b> à partir du <b>lundi 6</b> septembre.</p> <p>Du <b>1<sup>er</sup> au 3 septembre</b> : l'enfant apporte ses collations et pique-nique.</p> <p><b>Dans un souci d'autonomie de l'enfant et vers le zéro déchet, merci de prévoir une gourde et une boîte à tartines nominées avec collation et repas en évitant les emballages, les fruits qui demandent une manipulation,...</b></p>
<p><b>Cour de récréation</b> Aire de jeux/cours de récréation</p>	<p>Utilisation normale</p>	<p>Utilisation normale. Les élèves sont autorisés à utiliser des jeux d'extérieur, à condition qu'ils se <b>lavent les mains</b> avant et après avoir joué.</p> <p>Les appareils n'ont pas besoin d'être nettoyés après utilisation.</p>
<p><b>Transport scolaire</b></p>	<p>Les règles en vigueur dans la société doivent être respectées</p>	<p>Si vous souhaitez que votre enfant profite du transport scolaire, prenez contact avec le secrétariat :</p> <p style="text-align: center;"><a href="mailto:secretariat@ecoleincourt.be">secretariat@ecoleincourt.be</a></p>

<b>Présence de tiers dans l'école</b>	Limitée	PMS , logopèdes, stagiaires, ....
<b>Sorties pédagogiques Séjours avec nuitées</b>	Oui avec application des mesures de sécurité	Les activités extra-muros peuvent avoir lieu après vérification auprès du secteur d'accueil, des règles et protocoles qui doivent y être respectés.
<b>Réunions, fêtes</b>	Respect des mesures de sécurité	Des réunions de travail entre membres du personnel et/ou avec des tiers extérieurs (notamment les associations de parents) peuvent être organisées dans le <b>respect des règles</b> similaires à celles en vigueur dans l'HORECA.  Dans le cas d'événements publics (exemples : fêtes), les normes applicables à l'activité concernée dans le reste de la société doivent être respectées.